



Déclaration SNUipp-FSU 78 CTPD du 15 septembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

« *Regards sur l'éducation 2011* » publié le 11 septembre par l'OCDE, livre un miroir cruel des spécificités de notre système éducatif : dépense d'éducation pour l'école primaire inférieure de 14% à la moyenne de l'OCDE, dépense par élève ayant augmenté 5 fois moins que dans l'OCDE entre 2000 et 2008, part de PIB consacré à l'éducation en baisse de 0,3% entre 2000 et 2008, salaires des enseignants très inférieurs à ceux de nos voisins.

Après les évaluations PISA rendues publiques l'an dernier, le tableau de notre système éducatif dresse un constat sans appel. Il est surtout à des années lumière du satisfécit ministériel et académique asséné aux médias. Non seulement, l'école est victime d'un sous-investissement, mais en plus, elle est « championne » des inégalités laissant pour compte les élèves issus des milieux défavorisés.

Présentant le bilan de la rentrée, le Recteur de l'Académie de Versailles a déclaré : « *techniquement, l'exercice fait pour cette année, je peux le faire une année de plus.* » Nous voilà prévenus. Les 14 000 suppressions de postes programmées pour 2012 n'épargneront pas notre académie ni notre département et n'entameront pas le discours officiel qui consiste à affirmer que l'on peut faire toujours mieux avec toujours moins.

En 2001 pourtant, d'après un rapport de l'inspection générale, avec un P/E de 5,08 l'académie de Versailles se situait comme l'académie la moins dotée de France. Elle est aujourd'hui toujours à la même place avec un taux d'encadrement de...5,04 !

A cette rentrée vous avez prononcé 25 ouvertures et 7 fermetures nouvelles. La prévision des effectifs élèves est de + 146 (sur un total de 146 887 élèves). Malheureusement depuis plusieurs années les prévisions du Ministère concernant notre département sont très aléatoires. Au vu des mesures d'ajustement, nombreuses à cette rentrée, on peut s'attendre, une nouvelle fois, à un effectif réel nettement supérieur à celui annoncé par le Ministère.

En réalité depuis la rentrée 2008, notre département aura accueilli 1180 élèves de plus et aura rendu... + de 100 postes !

Le chef de l'état, en campagne, a annoncé que le nombre de classes à la prochaine rentrée ne serait pas inférieur à celui de cette année mais 14000 suppressions de postes sont toujours maintenues pour 2012 malgré l'augmentation du nombre d'élèves. Nul doute que vous ne soyez à nouveau sollicité pour trouver des « leviers d'action »... et de nouvelles suppressions de postes de RASED, de titulaires remplaçants, de classes maternelles, de formateurs...

Concernant le dispositif ECLAIR nous déclarions en avril dernier : « Suite à la décision unilatérale de Mr Le Recteur, le dispositif CLAIR est maintenant étendu aux écoles RAR. Nombreux sont les collègues qui s'interrogent sur ce dispositif où ils cherchent vainement l'ambition et ne découvrent qu'une déréglementation qui concerne aussi bien la scolarité des élèves que les conditions d'emploi et de service des personnels ». Un décret, paru au JO il y a 2 jours, institue une indemnité spécifique en faveur des personnels enseignants, de direction, d'éducation et administratifs, sociaux et de santé exerçant dans les écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (Éclair). Ce texte, qui entre en vigueur le 1er

septembre, précise que cette indemnité comportera une part fixe, à laquelle pourra s'ajouter une part modulable, « pour les personnels enseignants et d'éducation qui se verront confier des activités, des missions et des responsabilités particulières organisées au niveau de l'école ou de l'établissement ». Dans le premier degré c'est « l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription » qui « propose à l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'Éducation nationale les décisions individuelles d'attribution de la part modulable aux personnels enseignants concernés, dans la limite du taux plafond, en fonction de leur participation effective aux activités, missions ou responsabilités ».

Une première dans le 1^{er} degré. C'est bien là une dérèglementation qui se met en place et porte atteinte à nos statuts. Cette politique est insupportable.

2 écoles du socle voient le jour à cette rentrée sur Trappes et Mantes la Jolie et nous serons particulièrement attentifs à leur fonctionnement et aux éventuelles dérives que pourraient générer ces dispositifs. Une restitution d'étape étant prévue au Printemps 2012, nous demandons à en être destinataires.

Concernant la direction d'école, après les annonces du ministre sur le recrutement de contrats aidés, tout reste à faire car le sort de l'aide administrative est loin d'être réglé. Nos collègues doivent pouvoir bénéficier à nouveau dans les meilleurs délais d'une aide administrative. Mais l'aide à la direction d'école ne peut se satisfaire de contrats précaires soumis aux aléas des financements.

Le SNUipp-FSU demande l'ouverture de négociations sur l'avenir de la direction et du fonctionnement de l'école. Les questions de la redéfinition des missions assignées aux directeurs, du temps accordé pour effectuer les tâches, de la création d'un métier qualifié d'assistant administratif doivent être clairement posées. Dans l'attente, le SNUipp-FSU appelle les écoles à poursuivre l'action « Je réponds quand j'ai le temps » qui consiste à ne se consacrer en priorité qu'aux missions éducatives. Toute autre demande administrative attendra. Les exigences pour la direction et le fonctionnement de l'école seront également portées lors de la journée de grève unitaire du 27 septembre prochain.

Pour lutter contre l'échec scolaire et les sorties sans qualification, il est urgent de changer la donne. La réussite scolaire de tous les élèves impose un nouveau projet éducatif qui concilie quantité et qualité. Il faut investir dans la transformation de l'école. La maternelle, le travail en équipe, le « plus de maîtres que de classes » dans les écoles qui concentrent les difficultés scolaires, la formation en constituent les clefs majeures. Les enseignants sont les acteurs du changement. Ils ont besoin d'être soutenus, mieux formés et mieux rémunérés. C'est à ce prix que notre système éducatif pourra devenir plus juste et plus efficace.

C'est ce que demanderont avec force nos collègues lors de la journée de grève du 27 septembre.